

216.000 jours d'absence par an chez les fonctionnaires wallons

En 2014, les fonctionnaires wallons ont totalisé l'équivalent de 593 ans de maladie en une seule année. Soit 216.359 jours de maladie, pour 10.200 agents.

NATHALIE BAMPS

La fonction publique wallonne est-elle malade? D'après les données fournies par Christophe Lacroix, le ministre wallon du Budget, en charge de la Fonction publique, les fonctionnaires wallons ont cumulé, en 2014, 216.359 jours d'absence pour cause de maladie. Un score interpellant, juge le député wallon Olivier Destrebecq. Le député MR fait son petit calcul: ces jours d'absence, cumulés, représentent 593 ans de maladie sur une seule année. *«La moyenne serait d'un peu plus de 21 jours par an et par fonctionnaire.»*

Cela étant, dans le secteur privé, on retrouve la même tendance. D'après une enquête menée par Partena en Wallonie, les salariés du privé ont eux aussi une moyenne de 21 jours d'absence pour maladie en 2014...

L'absentéisme touche toute la fonction publique. L'administration, comme les OPI

(organismes d'intérêt public) – le Forem par exemple. L'organisme s'est déjà penché sur cette problématique, en mettant sur pied un plan d'action contre l'absentéisme. Dans ses rangs, le taux d'absence grimpe en effet entre 7,3% (au siège central), et jusqu'à 11% (dans ses antennes du Hainaut).

Comparé au secteur privé, ce taux est particulièrement élevé. En effet, dans le privé, l'UWE donne un taux d'absentéisme de 5,74%. Securex pointe, elle, un taux de 6,3%. À noter que les fonctionnaires fédéraux, eux, enregistrent un taux d'absentéisme de 5,71%... Plus bas que dans le privé donc.

Plus interpellant, ce sont les causes de cet absentéisme: parmi les fonctionnaires wallons, 31,7% des absences sont dues à une dépression (ou burn-out, ou troubles similaires). Des chiffres à prendre avec des pincettes, précise le député Olivier Destrebecq. En effet, le secret médical reste de mise, dans les certificats rendus par les fonctionnaires comme partout. Or, 28% des 26.598 certificats rendus ne mentionnent pas de diagnostic. Ce qui signifie – en fait – que ce pourcentage pour-

rait être encore plus élevé...

Mais pourquoi autant de dépressions parmi les fonctionnaires wallons? Une large enquête (Samba, pour satisfaction, motivation, bien-être dans l'administration) a été menée dans l'administration wallonne. Les résultats ont été donnés l'été passé.

Elle a pointé une baisse générale des indicateurs liés au bien-être au travail: surplus de travail et stress, lutte contre le harcèlement insuffisante, mais aussi problèmes d'assuétudes (alcoolisme,...), mal-être lié à l'inadéquation entre les compétences et la fonction. Les indicateurs sur les conditions d'emploi (salaire,...) restent aussi faibles.

À tel point que le ministre de tutelle Christophe Lacroix a mis sur pied un plan d'action «bien être» qui donnera une attention particulière aux questions de burn-out et... d'absentéisme.

«La moyenne serait d'un peu plus de 21 jours par an et par fonctionnaire.»

OLIVIER DESTREBECQ
DÉPUTÉ WALLON (MR)